

## **COVID-19 : CONSIGNES ET OBLIGATIONS**

**L'utilisateur est un acteur de la lutte contre l'épidémie du Covid-19.**

A ce titre, il suit les règles établies par la Direction du centre Rivéa.

Les fréquentations de chaque espace ont été limitées afin de mieux gérer les conditions sanitaires.

Les horaires sont modifiables en fonction du contexte sanitaire.

Les mesures de base sont :

- le respect des gestes barrières
- le respect des distanciations sociales
- le lavage fréquent des mains
- le respect des consignes du personnel
- le port du masque dans l'établissement est obligatoire pour tous, à partir de 11 ans, sauf dans la hall bassin et les extérieurs, à l'intérieur des salles de fitness et à l'intérieur de l'espace bowling.

Toute personne devra accepter de communiquer ses informations personnelles pour le suivi potentiel des cas contacts d'un malade (dans le respect des règles établies pour la RGPD et la CNIL).

Si une personne présente des symptômes respiratoires ou d'affection digestive, il pourra lui être demandé de quitter immédiatement Rivéa.

Le non-respect des règles par l'utilisateur peut entraîner son exclusion sans remboursement ni avoir.



## **Espace Fitness**

### Accueil et caisse :

- Respect des distances matérialisées.
- Retrait obligatoire des gants
- Utilisation obligatoire du gel hydroalcoolique à votre disposition avant d'entrer dans l'établissement.
- Les articles de sport en vente à l'accueil ne seront ni échangés, ni remboursés.

### Réservations :

- Les fréquentations étant limitées, le bowling et les cours de sport sont soumis à une réservation obligatoire au préalable.

### Fitness :

- conformément aux recommandations sanitaires, les vestiaires et douches restent fermés jusqu'à nouvel ordre, tout comme l'espace détente (hammam-sauna-jacuzzi)
- les usagers doivent arriver en tenue adaptée : une paire de chaussure spécifique sera apportée dans un sac pour l'usage dans les salles
- port du masque obligatoire jusqu'à l'arrivée dans les salles de fitness et en sortie
- fréquentation limitée à 43 personnes en simultané sur l'ensemble des espaces fitness jusqu'à nouvel ordre, avec 1 seule personne par appareil et 5 personnes autour de la cage de Cross Training
- utilisation du gel hydroalcoolique à votre disposition avant chaque passage sur un appareil
- travail « par série » obligatoire, c'est-à-dire évolution sur l'appareil jusqu'à la fin du travail (pas de circuit training)
- pas de musculation en charge libre avec les barres olympiques car pareur non autorisé
- nettoyage obligatoire après utilisation des appareils, accessoires, poids et haltères avec les sprays désinfectants et l'essui tout à votre disposition